

NOUVELLE TARIFICATION POUR LES ACTIVITÉS DU SERVICE DES SPORTS

Voté au Conseil municipal du 31 janvier 2019

Tarifs des activités sportives pour les 6-11 ans

• Mercredis scolaires :

- **3 - 5 ans** : ateliers d'éveil à la motricité avec deux créneaux le matin de 8h30 à 9h20 et 9h25 à 10h15
- **6 - 11 ans** : école d'initiation aux sports avec deux créneaux l'après midi de 13h30 à 14h30 pour les 6/8 ans et 14h30 à 15h30 pour les 9/11 ans.

Les inscriptions se feront en début d'année scolaire au mois de septembre.

Tarif unique (sans distinction de tranche de revenus) :

80 € / enfant pour une inscription en début d'année scolaire

60 € / enfant pour une inscription au 2^e trimestre

30 € / enfant pour une inscription au 3^{ème} trimestre

• Vacances scolaires

Lors des périodes des vacances scolaires, les activités sportives s'associent aux activités de loisirs dans une programmation destinée à la jeunesse chantelouvaise.

Toutefois les parents peuvent faire le choix d'inscrire leurs enfants uniquement aux activités sportives. Pour ce cas précis, une tarification spéciale est appliquée, à voir sur le tableau ci-dessous :

QUOTIENT FAMILIAL				SPORT VACANCES 6-11 ANS	
EXEMPLE DE REVENU			QUOTIENT CAF	TRANCHE	FORFAIT HEBDOMADAIRE
COUPLE OU PARENT ISOLÉ + 1 ENFANT (2,5 PARTS)	COUPLE + 2 ENFANTS (3 PARTS)	COUPLE + 3 ENFANTS (4 PARTS)			
≤ 450	≤ 540	≤ 720	≤ 180	A	5,00 €
≤ 625	≤ 750	≤ 1000	≤ 250	B	
≤ 1000	≤ 1200	≤ 1600	≤ 400	C	
≤ 1250	≤ 1500	≤ 2000	≤ 500	D	15,00 €
≤ 1500	≤ 1800	≤ 2400	≤ 600	E	
≤ 1750	≤ 2100	≤ 2800	≤ 700	F	
≤ 2000	≤ 2400	≤ 3200	≤ 800	G	30,00 €
≤ 2250	≤ 2700	≤ 3600	≤ 900	H	
≤ 2750	≤ 3300	≤ 4400	≤ 1100	I	
≤ 4000	≤ 4800	≤ 6400	≤ 1600	J	40,00 €
> 4001	> 4801	> 6401	> 1601	K	
Hors commune				L	

Un forfait de 2,50 € la séance et par enfant est appliqué pour les jeunes éligibles au dispositif de prévention, sur proposition du Directeur de la prévention et des sports et sous réserve de l'aval du Maire.

Tout changement dans la vie de l'utilisateur (baisse de revenus, perte d'emploi, séparation, maladie... sera pris en compte immédiatement par les services municipaux afin de recalculer le forfait

Tarifs des activités sportives pour les ados 11-17 ans

Les activités sportives en période de vacances scolaires de la tranche 11-17 ans sont jumelées avec le Club ados. Les tarifs pour les deux entités sont identiques.

L'inscription au Club ados permet d'accéder soit à des activités de loisirs soit aux activités sportives « Sport passion » pour les 11 - 17 ans.

QUOTIENT FAMILIAL					ADOS 11-17 ANS / SPORT PASSION
EXEMPLE DE REVENU			QUOTIENT CAF	TRANCHE	COTISATION ANNUELLE
COUPLE OU PARENT ISOLÉ + 1 ENFANT (2,5 PARTS)	COUPLE + 2 ENFANTS (3 PARTS)	COUPLE + 3 ENFANTS (4 PARTS)			
≤ 450	≤ 540	≤ 720	≤ 180	A	10,00 €
≤ 625	≤ 750	≤ 1000	≤ 250	B	
≤ 1000	≤ 1200	≤ 1600	≤ 400	C	
≤ 1250	≤ 1500	≤ 2000	≤ 500	D	20,00 €
≤ 1500	≤ 1800	≤ 2400	≤ 600	E	
≤ 1750	≤ 2100	≤ 2800	≤ 700	F	
≤ 2000	≤ 2400	≤ 3200	≤ 800	G	30,00 €
≤ 2250	≤ 2700	≤ 3600	≤ 900	H	
≤ 2750	≤ 3300	≤ 4400	≤ 1100	I	
≤ 4000	≤ 4800	≤ 6400	≤ 1600	J	35,00 €
> 4001	> 4801	> 6401	> 1601	K	
Hors commune				L	
					40,00 €

Direction de la prévention et des sports

Complexe sportif David Douillet • Rue d'Alentours

☎ 01 39 70 32 14

✉ secret.sports@chanteloup-les-vignes

@ chanteloup-les-vignes.fr

